



CS_2023_36B

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 05 juillet 2023

En l'absence de quorum, le Comité syndical du 23 juin 2023, dûment convoqué par une convocation en date du 16 juin 2023, n'a pas pu délibérer valablement. En application de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, les membres du comité syndical se sont ainsi réunis Salle de la Boussole à PORNIC le 05 juillet 2023 à onze heures sur convocation adressée le 29 juin 2023 sous la présidence de Jean-Michel BRARD et ont délibéré sans condition de quorum.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mme Édith MARGUIN et M. Philippe CADOREL ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : M. Jean-Luc GRÉGOIRE (*pouvoir reçu de M. SEZESTRE*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : MM. Raymond CHARBONNIER (*pouvoir reçu de M. TAILLANDIER*), Alain COUTRET et Roland SCLAVERANO ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Mickaël DERANGEON (*pouvoir reçu de M. MILLET*) ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD (*pouvoir reçu de M. SANCHEZ*), Patrick BERNIER et Gilles LAURENT ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Guy CORNU (*pouvoir reçu de M. THIBAUD*), Pascal DABIN et Frédéric LAUNAY.

Secrétaire de séance : Raymond CHARBONNIER

Titulaires : 58

Quorum : 30

Présents : 13

Votants : 18

Pouvoirs : 5

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : MM. Rudy BOISSEAU et Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Patrick CORBEL, Yoann DORNER, Pierre LAUDEN et Yves TAILLANDIER (*pouvoir donné à M. CHARBONNIER*) ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Joël ARIZA et Jean-François RICARD ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : Mme Noëlle MARTEAU ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Mme Christine CHEVALIER, MM. Jean-Luc BESNIER, Jean-François CHARRIER, Yves DAUVE, Paul SEZESTRE (*pouvoir donné à M. GREGOIRE*) et Armel VION ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET, MM. Jean-Michel CLAUDE, Joël JAMIN, Éric LUCAS, Laurent MERCIER et Jacques PRAUD ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET (*pouvoir donné à M. DERANGEON*), Didier BROUSSARD, Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU et M. Pascal ÉVAIN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Daniel BENARD, Patrick PRIN, Cédric BIDON, Claude CAUDAL, Yvan THERY, Yvon JACOB et Luc NORMAND ; **REDON AGGLOMÉRATION** : MM. Fabrice SANCHEZ (*pouvoir donné à M. BRARD*) et Jacques LEGENDRE ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM., Bernard BELLANGER, Jean-Emmanuel CHARRIAU, Hervé CREMET, Jean-Marc JOUNIER, Joseph LANCREROT, et Denis THIBAUD (*pouvoir donné à M. CORNU*), Thierry GRASSINEAU, Pascal PAILLARD, Youssef KAMLI et Vincent YVON.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION RESSOURCE

Par délibération du 03 février 2023, le Comité syndical a modifié la composition de la commission ressource comme suit :

Fabrice SANCHEZ	Didier BROUSSARD
Claude CAUDAL	Joël ARIZA
Mickaël DERANGEON	Noëlle MARTEAU
Laurent ROBIN	Patrick PRIN
Yves DAUVE	Jean-Yves HENRY
Yoann DORNER	Patrick CORBEL
Ivan THERY	Pascal EVAIN
Président : Jean-Michel BRARD (ou son représentant)	

Pour rappel, la commission « ressource en eau » a un rôle de concertation, de force de proposition et de suivi sur les sujets liés à la gestion de la ressource en eau. Elle se réunit pour partager les actualités, débattre et étudier tous les aspects de la gestion de la ressource en eau.

Suite à la démission de Jean-Yves HENRY de son mandat de conseiller municipal en mars 2023, la candidature de Madame Christine CHEVALIER est présentée pour le remplacer.

Enfin, le SAEP Vignoble-Grandlieu propose également la candidature de Joseph LANCREROT en tant que membre supplémentaire à la commission.

Suite à ces informations,

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu délibération du Comité syndical CS_2020_54 du 09 octobre 2020 relative à la composition de la commission ressource,

Vu délibération du Comité syndical CS_2023_07 du 03 février 2023 relative à la modification de la composition de la commission ressource,

Vu le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- de mettre à jour la composition de la commission ressource comme suit :

Fabrice SANCHEZ	Joël ARIZA
Claude CAUDAL	Noëlle MARTEAU
Mickaël DERANGEON	Patrick PRIN
Laurent ROBIN	Patrick CORBEL
Yves DAUVE	Pascal EVAIN
Yoann DORNER	Christine CHEVALIER
Ivan THERY	Joseph LANCREROT
Didier BROUSSARD	
Président : Jean-Michel BRARD (ou son représentant)	

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Michel BRARD



CS_2023_36B

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
 - sa transmission en Préfecture le 12/07/2023

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 12/07/2023

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.